

Procès-Verbal

Conseil municipal du

Mercredi 15 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 15 mars, à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Chenecey-Buillon s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Mme Laurence BREUILLOT pour la session ordinaire du mois de mars.

Etaient présents : Laurence BREUILLOT, Daniel BRANCHER, Christine CULOT, Gilles FORT, Bernard GAUTHIER, Julien GUYONNEAU, Benoît MEYER, Denis REVILLARD, Didier ROULIN, Geneviève TISSERAND, Vincent VANHUFFEL, Céline VANOTTI.

Etaient absents excusés : Néant

Il a été procédé, conformément à l'article L121-14 du Code des Communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil. Madame Geneviève TISSERAND ayant obtenue la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ORDRE DU JOUR

1. Intervention de Mme LEPEZ de Méli'faire (Familles rurales) et projet de Tiers-lieu
2. Approbation CR Février 2023
3. Urbanisme
4. Baux : résiliation
5. RNR Granges Mathieu et achats parcelles – Demande subvention Fonds Vert
6. PEFC : renouvellement
7. Bois : vente de lots non soumis
8. Projet rue de l'église : demande de subvention DETR/Fonds Vert
9. Emploi saisonnier jeunes été 2023
10. Cartes jeunes 2023
11. Chemin de Buillon : coupe des arbres dangereux et mise en demeure des propriétaires
12. RD110 : conseil départemental : coupe des arbres dangereux
13. Chemin des Forges : consultation mission d'assistance sur affaissement du talus
14. Divers

Madame le Maire demande l'autorisation de supprimer le point 8 de l'ordre du jour, et d'ajouter un nouveau point :

- Suppression et création d'un poste d'adjoint technique

Le conseil municipal est d'accord pour l'ajout de ce point et la suppression du point 8.

1. Intervention de Mme LEPEZ de Méli'faire (familles rurales) et projet de Tiers-lieu

- La commune étant acquéreuse de la maison et des bâtiments de M. Robert GAUTHIER au centre du village, celle-ci a pour projet d'aménager l'ensemble des bâtis en Tiers-lieu.

Mme LEPEZ, chargé de mission accompagnera la collectivité sur la réflexion du projet. Un Tiers-lieu – POURQUOI et POUR QUOI FAIRE ?

Un recueil avec des idées faites par les conseillers, s'approprié le lieu en organisant une porte ouverte avec animation dès cette année. Les habitants, les commerçants, ainsi que les associations seront associés à cette réflexion pour une implication à faire vivre ce lieu.

2. Approbation CR Février 2023

- Approbation du secrétaire de séance

3. Urbanisme

2 déclarations préalables ont été déposées :

- Commune de Chenecey : Belvédère du Grand Méandre, remplacement du garde-corps
- M. Gagliardi Manuel : rue de Besançon, modification alimentation électrique

4. Baux : résiliation

- Résiliation amiable anticipée en date du 31/12/2021 du bail à ferme 2016-2024 pour les parcelles B1326, B170 de 3ha avec la succession de Madame Odette SIRE suite à son décès
- **DELIBERATION (n°2023-009) : Le Conseil municipal vote à l'unanimité pour la résiliation anticipée de ce bail.**
- Résiliation amiable anticipée du bail de location du gouffre des granges Mathieu initié le 29 décembre 1990 et par avenants n°1 du 2 janvier 1997, n°2 du 2 octobre 2003, n°3 du 12 mai 2009 et n° 4 du 24 juillet 2018 courant jusqu'en 2023. Le loyer 2023 de 1000 € ne sera pas perçu.
- **DELIBERATION (n°2023-010) : Le Conseil municipal vote à l'unanimité pour la résiliation anticipée du bail de location du gouffre des Granges Mathieu**

5. RNR Granges Mathieu et achats parcelles – demande de fonds vert

- M. HAAZ accepte le projet de RNR. Propose la vente des parcelles acquises pour le projet d'ouverture du public : B43, B47, B48, soit 3,67 ha pour 15 000 €
- M. BARDEY Denis, accepte le projet de RNR et propose la vente des parcelles B41 et B42 au prix de 10 000 € (prix justifié par le boisement)
- Vente de la parcelle B 1163 de la succession VETILLARD représentée par Maître Guilleron pour un prix de 750 €.
- La commune souhaite acquérir toutes ces parcelles pour un montant total de : 25 750 €
- Frais estimé : 6200 €
- Soit un total de dépenses : 31 950.00 €

Le conseil sollicite la demande d'une subvention au fonds vert au titre de l'Axe C – Accompagnement de la stratégie nationale biodiversité – Acquisition foncière en vue de la création d'un espace protégé, pour une dépense totale de 31 950 € avec frais estimés et demande à titre exceptionnel le taux d'intervention 100% au regard de la perte des recettes estimées à 1 100€/an et au renoncement de l'intéressement à la billetterie en cas d'ouverture au public.

- **DELIBERATION (n°2023-011) : Le Conseil municipal vote à l'unanimité pour l'achat de ces parcelles dans le cadre du projet de RNR ainsi que la sollicitation du fonds vert**

6. PEFC Renouvellement (forêt soumise)

- Certification (engagement gestion durable) sur 5 ans
- Renouvellement 2023-2027 = $0.65 \times 201.02 \text{ ha} + 20 = 150.66 \text{ €}$
- **DELIBERATION (n°2023-013) : Le Conseil municipal vote à l'unanimité pour le renouvellement de la certification PEFC**

7. Bois : vente de lots non soumis

- 5 lots invendus
- Pas de nouvelle offre, les lots restants (en priorité N au bord de la voirie) seront proposés à David RACINE.
- Les lots Z et Y seront remis en vente en septembre avec taillis sur Barme.
- Gouffre : travaux de la commission à prévoir pour sortir les billons à vendre en bois de chauffage.
- Le conseil est favorable à ces propositions

8. Suppression et Création d'un poste d'adjoint technique

- Suppression du poste d'adjoint technique principal de 2^e classe à 4/35
- Création d'un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à 4/35
- Mise en place d'un contrat d'embauche pour Sandra Giraud – embauchée pour le ménage des locaux (mairie, salle de convivialité, agence postale) à raison de 4 h hebdomadaires.
- Contrat CDD d'un an renouvelable à compter du 20 mars 2023
- **DELIBERATION (n°2023-008) : Le Conseil municipal vote à l'unanimité pour**

9. Emploi saisonnier jeunes 2023

- Renouvellement pour le recrutement de 2 saisonniers pour aider David (Agent communal) en temps complet (un sur le mois de juillet, un sur le mois d'août), rémunération au SMIC et avoir 18 ans
- Recrutement d'un saisonnier au secrétariat à mi-temps sur 1 mois, rémunération au SMIC et avoir 18 ans
- Nécessité d'habiter la commune
- **DELIBERATION (n°2023-012) : Le Conseil municipal vote à l'unanimité pour**

10. Cartes Jeunes 2023

- Reconduction de l'opération de la carte jeunes offerte à tous les jeunes qui en feront la demande, à condition d'être âgé de 1 à 18 ans et d'habiter la commune.
- **DELIBERATION (n°2023-015) : Le Conseil municipal vote à l'unanimité pour**

11. Chemin de Buillon : coupe d'arbres dangereux et mise en demeures des propriétaires

- Marquage en cours, demande dépose des câbles en cours. Contacts pris avec quelques propriétaires. Des travaux ont déjà été commencés.

12. RD110 coupe d'arbres dangereux

- Le conseil départemental a envoyé un courrier à tous les propriétaires.
- Les travaux s'effectueront pour les vacances de la Toussaint 2023

13. Chemin des Forges

- Une nouvelle consultation a été faite auprès de PMM pour un devis de maîtrise d'œuvre pour un montant de 3 000 € HT.
- **DELIBERATION (n°2023-014) : Le Conseil municipal vote à l'unanimité pour**

14. Divers

- Mise en place d'un référent Frelon Asiatique : Julien GUYONNEAU
- Sécurisation porte et grillage du terrain de tennis
- Problématique du délaissé fermé par le service du Conseil départemental le long de la RD110 et accès propriétaires privés à leurs parcelles
- Remarque sur les confettis du carnaval de l'APE qui n'étaient pas tous biodégradables

Fin de séance à 22 h 25

Secrétaire de séance

Le Maire

Numéro de délibération	Objet
2023-008	<i>Création et suppression de poste</i>
2023-009	<i>Résiliation anticipée Bail de Mme Odette SIRE</i>
2023-010	<i>Résiliation anticipée Bail location du Gouffre des Granges Mathieu</i>
2023-011	<i>Achat parcelles dans le cadre du projet RNR et demande Fonds Vert</i>
2023-012	<i>Emploi saisonnier jeunes 2023-recrutement adjoint technique</i>
2023-013	<i>PEFC Renouvellement</i>
2023-014	<i>Acceptation devis maitrise d'œuvre pour travaux Chemin des Forges</i>
2023-015	<i>Cartes jeunes 2023</i>

